



VOYAGE en GRÈCE du 9 au 15 mars 2024
Collège Françoise Héritier

RÈGLES DE VIE ET DE COMPORTEMENT
PENDANT LE VOYAGE ET LE SÉJOUR



- ☀ Le voyage a un but **pédagogique** : il s'agit d'un voyage d'étude, et non de simples vacances. Les élèves auront préparé le voyage avec soin, en réalisant un travail sur différentes visites que nous allons effectuer ; ils proposeront sur site leur exposé ou exercices à leurs camarades ; pendant le séjour, ils relateront leurs aventures et compileront leurs découvertes dans un **carnet de voyage**, qu'ils finaliseront et illustreront de photos à leur retour. Il sera **relevé et évalué** après les vacances de printemps. Pour cela, ils devront être particulièrement attentifs à tout ce que diront les professeurs ou les guides. Ils n'hésiteront pas à réunir et coller tous les documents (exercices, lexique, publicités, dépliants, cartes postales, tickets d'entrée, etc.) et à prendre des notes lors des exposés. De plus, il sera possible, pour les élèves de 3ème intéressés, de constituer un dossier "Projet Erasmus +" pour l'oral du brevet.
- ☀ Les élèves devront être réceptifs chaque matin pour tirer le plus grand profit des activités de la journée ; ils s'engagent donc à ne pas s'endormir trop tardivement.
- ☀ Le matin - mais également à chaque heure de RDV - il sera impératif d'être à l'heure. Prévoir suffisamment de temps pour se préparer (il est nécessaire d'amener un réveil à piles car il n'y aura pas de portables dans les chambres la nuit).
- ☀ Les locaux des lieux d'hébergement devront être respectés et les chambres tenues en ordre durant le séjour. Il convient évidemment d'être particulièrement poli et sociable avec les personnels grecs.
- ☀ **Le téléphone portable** sera autorisé uniquement dans une **démarche de contact des familles en fin de journée (2 heures), sous peine de confiscation**. Les enfants pourront l'utiliser librement le soir dans les hôtels (sans abus évidemment). Il devra être **éteint et redonné chaque soir à l'enseignant référent**. Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu des photos prises, qui est parfois tout sauf pédagogique...
- ☀ **ATTENTION AUX VOLS** : ne pas laisser un sac sans surveillance, éviter de prendre des objets de valeur. Éviter de laisser dans la chambre portefeuilles et portables...et surtout le dernier ou la dernière qui quitte la chambre doit la verrouiller...
- ☀ Lors des visites de villes, ou lors des temps libres, **ne jamais rester seul(e)**, toujours rester en groupe. Si vous êtes perdus, faites nous appeler par téléphone immédiatement au numéro noté dans le carnet.
- ☀ **Dans l'avion et le bus**, rester assis, avec la ceinture de sécurité attachée. Tous les papiers doivent être jetés dans les sacs qui seront prévus à cet effet et circuleront régulièrement. Le chewing-gum est interdit. Toute détérioration sera à la charge des parents. Pour des raisons évidentes de sécurité, se montrer prudent et discipliné lors de chaque montée ou descente du bus. Après chaque pique-nique, tous les papiers et autres déchets doivent être jetés dans les sacs qui seront prévus.
- ☀ Le **règlement intérieur du collège** reste en vigueur pendant le voyage, ainsi : l'insolence, le manque de respect, la dégradation de bien, le vol, la consommation (et bien entendu l'achat) de produits interdits aux mineurs ou d'objets dangereux, le non-respect des règles de sécurité sont interdits sous peine de sanctions. **Tout manquement au règlement sera sanctionné dès notre retour.**

COUPON À REMETTRE SIGNÉ AUX PROFESSEURS RESPONSABLES POUR LE 9 MARS - ENGAGEMENT PARENTS ET ENFANTS

attestant de la prise de connaissance du règlement intérieur du voyage :

Je soussigné(e),..... responsable légal de l'élève

..... en classe de..... , reconnaît avoir pris connaissance du règlement du voyage

et en accepte les conditions. Fait le..... à.....

Signature des parents :

Signature de l'élève :